

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC ROUEN LELIEUR, 4 PLACE JACQUES LELIEUR 76000 ROUEN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mr TANRHORI Mustafa, représentant de la société 2MOZ S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 69 RUE HENRI BARBUSSE 92110 CLICHY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mr TANRHORI Mustafa	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Fabrice HA-NGOC
Responsable Commercial

JST14

Lu et Approuvé


